



Cambrai, le 5 mars 2026

Monsieur Philippe BAPTISTE
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Espace
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Alexandre BASQUIN

SÉNATEUR
DU NORD

Membre de la Commission
de l'aménagement du
territoire et du
développement durable

Membre du groupe
d'études « Numérique »

a.basquin@senat.fr

<https://alexandrebasquin.fr>

Permanence parlementaire :
7, rue des Cordiers
59400 CAMBRAI
Tel : 03.27.83.08.21

Sénat :
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Monsieur le Ministre,

Avec ses 80 000 étudiants, l'Université de Lille est l'une des deux plus grandes universités de France. Reconnue à l'international comme l'un des plus gros pôles de recherche universitaire du pays, elle compte 62 unités de recherche, vient de créer un master sur l'énergie, a emporté tous les appels à projets dans le cadre de France 2030 et a intégré le projet Initiative d'Excellence. Elle joue donc pleinement son rôle de pôle de recherche, d'innovation et de formation.

Pourtant, aujourd'hui, cette grande université est au bord de l'asphyxie financière avec un déficit annoncé de 44,9 millions d'euros pour son budget 2026. Un niveau jamais atteint alors que la présidence de l'université alerte sur l'état de ses finances depuis de nombreuses années.

Les causes sont multiples : hausse du coût de l'énergie, mesures (salaires, cotisations sociales) décidées par l'État mais non compensées avec un coût estimé à 30 millions d'euros, un patrimoine vieillissant de 650 000 m² et le coût de la fusion des trois universités qui n'a jamais été absorbé.

Alors que le nombre de ses étudiants ne cesse d'augmenter (+ 17 000 en dix ans) et que sa capacité d'accueil tourne à plein, l'Université de Lille nécessite une vraie politique d'investissement.

Aujourd'hui, tous ses indicateurs financiers se dégradent vers les seuils prudentiels, ce qui conduit à une réduction des capacités d'autofinancement.



- 2 -

Il apparaît aussi primordial qu'un rééquilibrage financier soit effectué entre les différentes universités de France, certaines étant mieux dotées que d'autres.

Malgré sa taille, l'Université de Lille ne percevait ainsi en 2022 que 6185 euros par étudiant comme subvention pour charge de service public (SCSP), soit un montant inférieur à la moyenne nationale (6720 euros). À cause de cette SCSP trop faible et du nombre élevé d'étudiants, les enseignants sont obligés de faire des heures complémentaires au détriment de la recherche, ce qui a un impact sur le rayonnement international de l'université.

Alors que le Gouvernement vient de lancer les assises sur le financement des universités, il est temps de se pencher sur les critères d'attribution des dotations souvent dénoncés par les représentants syndicaux comme étant opaques et de revoir à la hausse des moyens qui ne cessent de s'alléger. Les conséquences du désengagement continu de la puissance publique sont lourdes : aujourd'hui, 80% des universités en France sont en difficulté financière et, encore une fois, celle de Lille est particulièrement concernée.

En espérant que vous accorderez toute votre attention à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération



Alexandre BASQUIN
Sénateur du Nord